

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-527616



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8482

Société : RAM

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Moulay Youssouf

4.3.58

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 066192 8624

Total des frais engagés : 250,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 08/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				INP : <input type="text"/>

ANALYSES - RADIOPHARMACIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE EL KHALIL Dr. Hoda OUALI ALAMI Médecin Biologiste	28/03/2020	B 205	250 D.H.
El Khalil, 1 er étage, Hay Moubarak (Medefal), Ain Chock, Casablanca Tel : 05 22 52 52 52 / 06 22 21 19 90 - Fax : 05 22 21 16 16			

Docteur Bouchra SBAÏ

Médecine générale

Diplômes des études Supérieurs de l'Université

de : Prévention en Gynécologie

Stérilité du Couple

Colposcopie

Échographie

الدكتورة بشرى السباعي

الطب العام

دبلوم الدراسات العليا للجامعة في :

وقاية أمراض النساء

العمق عند الزوجين

تنظير عنق الرحم

الفحص بالصدى

Mme.

Moulgoumri

26.02.20.

Fatima. Zohra.

faire un prélèvement
vaginal au antibiogramme

ORDO

LABORATOIRE EL KHALIL

Mme MOULGOURI Fatima Z

N°(B) 18 : 16-08-1999 F



2003020071

A coller sur l'ordonnance

Dr. Hoda OUALI ALAMI
Médecin Biologiste
252, Bd El Khalil, 1er Etage, Hay My Abdellah Ain Chock, Ain Chock, Casablanca
Tél : 05 22 51 62 57 / 05 22 21 10 96 - Fax : 05 22 21 10 96

LABORATOIRE EL KHALIL
Dr. Hoda OUALI ALAMI
Médecin Biologiste

252, Bd El Khalil, 1er Etage, Hay My Abdellah Ain Chock, Ain Chock, Casablanca
Tél : 05 22 51 62 57 / 05 22 21 10 96 - Fax : 05 22 21 10 96

142 ، شارع الخليل - حي مولاي عبد الله عين الشق - الدار البيضاء - ☎ 05 22 50 72 24

142, Bd. El Khalil, Hay My Abdellah Ain Chock - CASABLANCA - ☎ : 05 22 50 72 24

I.C.E.: 001917303000070



مختبر الخليل للتحاليل الطبية والبيولوجية

LABORATOIRE EL KHALIL D'Analyses Médicales et Biologiques

Biochimie - Bactériologie - Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Oncologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Spermologie

Dr. Hoda OUALI ALAMI

Médecin Biologiste
Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat

د. هدى الواي العلمي

INPE :



093061166

FACTURE N° : 2003020071

Casablanca le 02-03-2020

Mme Fatima Zahra MOULGOUMRI

Demande N° 2003020071

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
ECOUV	Prélèvement sur écouvillon ou mycologique	B25	B
	Antibiogramme	B60	B
	Prélèvement Vulvaire	B120	B

Total des B : 205

TOTAL DOSSIER : 250.00DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : **deux cent cinquante dirhams**

LABORATOIRE EL KHALIL
Dr. Hoda OUALI ALAMI
Médecin Biologiste
252, Bd El Khalil, 1er Etage, Hay My Abdellah, Ain Chok, Casablanca
Tél : 05 22 53 42 32 / 05 22 22 14 90 - Fax : 05 22 21 16 11

252, Bd. EL KHALIL , Hay My Abdellah, Ain Chok, Casablanca- Tél : 0522526252 / FAX:
0522211090

E-Mail : labo.elkhalil@gmail.com - Patente N : 34046060 - I.F.N : 15214903 - CNSS : 4204096

ICE : 001603906000091



Date du prélèvement : 02-03-2020

Code patient : 1809070026

Né(e) le : 16-08-1999 (20 ans)



Mlle Fatima Zahra MOULGOUMRI

Dossier N° : 2003020071

Prescripteur : Dr BOUCHRA SBAI

BACTERIOLOGIE

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE D'UN PRELEVEMENT VULVAIRE

(Cultures sur milieux : Gélose au sang ANC, Gélose chocolat et Sabouraud)

Examen cytologique

Cellules épithéliales

NOMBREUSES

Leucocytes

Absence

Hématies

Absence

Levures :

NOMBREUSES

Trichomonas vaginalis

Absence

Examen bactériologique

Coloration de Gram :

Flore de Doderlein assez abondante
Absence de Cocci à Gram négatif

Cultures :

Flore saprophyte avec présence de bacilles de Doderlein

Examen mycologique

Cultures mycologiques :

POSITIVES

Isolément et identification d'assez nombreuses colonies de :

Candida albicans

Candidose vulvaire à *Candida albicans*

Conclusion :

Validé par : Dr Hoda OUALI ALAMI

LABORATOIRE EL KHALIL

Dr. Hoda OUALI ALAMI

Médecin Biologiste

252, Bd El Khalil, 1er étage, Hay Moulay Abdellah, Ain Chock, Casablanca - 20200

Tél : 05 22 52 62 52 / 05 22 21 10 90 - E-mail-1 : labo.elkhalil@gmail.com / E-mail-2 : h.oualialami@gmail.com